



RAPPORT D'ACTIVITÉS
(du 14 novembre 2003 au 16 novembre 2004)

déposé à
l'assemblée générale annuelle des membres de l'AQÉI
le 17 novembre 2004
à Montréal

PRÉAMBULE

Ce rapport d'activités couvre la période s'étalant depuis le lendemain du douzième congrès annuel de l'AQÉI 2003 jusqu'à la veille du treizième congrès annuel 2004. Il se divise en sept sections qui apparaissent ci-après. Plus de quatre-vingts personnes (86) se sont impliquées à titre de bénévoles dans les comités, dans les activités et dans les différents dossiers menés par l'AQÉI. Si on comptabilisait l'implication des membres dont ceux du conseil d'administration dans plus d'un comité et plus d'un dossier, le bénévolat se chiffrerait au total à 116 personnes. Nous remercions donc tous ces membres et non-membres de leur apport précieux sans quoi l'AQÉI ne pourrait continuer à remplir sa mission.

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale des membres tenue le 12 novembre 2003, les dix sièges ont été comblés au sein du conseil d'administration.

Cinq administrateurs déjà en poste ont accepté de poursuivre leur mandat pour une deuxième année :

Francine Fortin	Jacques Whitford
Ginette Lajoie	Administration régionale crie
Laurie Lavallée	jeune diplômée universitaire (à ce moment-là)
Pierre Lundahl	Lundahl Environnement inc.
Thomas Meredith	Université McGill, professeur

Cinq nouveaux administrateurs ont été élus :

Pierre-Michel Fontaine	ministère de l'Environnement du Québec
Philippe Giroul	Groupe d'Action pour la Restauration du Lac Saint-Pierre
Éric Giroux	Agence canadienne d'évaluation environnementale, région du Qc
Constance LeBel	Hydro-Québec
Danielle Lussier	Ville de Montréal

Voici les officiers élus par le conseil d'administration pour l'année 2003-2004 :

Présidente :	Ginette Lajoie
Vice-président :	Éric Giroux
Secrétaire et trésorière :	Danielle Lussier

Le 15 avril 2004, Thomas Meredith a déposé sa démission comme membre du conseil en raison de son manque de disponibilité. Un appel de candidatures a donc été lancé aux membres par le comité de nomination au mois de mai via le courriel et diffusé sur le site Web de l'AQÉI pour combler le poste en question, en privilégiant la candidature d'un professeur ou chercheur universitaire. Deux personnes ont répondu à l'appel et le choix du conseil d'administration s'est porté sur Mark Curtis de l'Université McGill en raison de son statut de professeur et de son expérience. Depuis juin 2004, Mark Curtis siège comme membre du conseil d'administration de l'AQÉI.

1.2 Procédure d'identification des candidatures aux postes d'administrateurs de l'AQÉI révisée

La nomination de Mark Curtis au sein du conseil a permis d'apporter une clarification dans la procédure d'identification des candidatures dans le cas de poste vacant, établie depuis octobre 2001. En effet, une révision a été faite le 9 juin 2004 ; le point 6 de la démarche proposée dans le cas de postes laissés vacants se lit maintenant en ces termes :

« Le candidat retenu sera confirmé comme administrateur par résolution du conseil d'administration. Son mandat s'étalera dès la prise de décision du conseil d'administration jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des membres de l'AQÉI au mois de novembre. Il sera avisé de la décision par le président de l'AQÉI. »

2. LES COMITÉS DE L'AQÉI – Projets et réalisations

2.1 COMITÉ DE NOMINATION

Le comité de nomination est le seul comité statutaire de l'AQÉI. Selon l'article 24 des règlements généraux, ce comité a pour mandat de proposer des candidats aux postes d'administrateurs de la corporation. Le comité est désigné annuellement par le conseil d'administration et est composé d'au moins trois personnes.

Cette année, Francine Fortin, membre du conseil d'administration de l'AQÉI, est responsable du comité et elle est entourée de Laurie Lavallée et de Pierre-Michel Fontaine, également membres du conseil, qui ont accepté de remplir ce mandat pour un an. La procédure de mise en candidature adoptée par le conseil d'administration en 2001, a été expérimentée avec succès lors de l'élection des membres du conseil d'administration pour 2003. Elle est de nouveau utilisée pour les mises en candidature de 2004. Par ailleurs, il a été convenu d'afficher le nom et la note biographique des candidats sur le site Web de l'AQÉI avant l'assemblée générale pour permettre aux membres de faire un choix éclairé au moment de l'élection.

Projet : Cinq postes sont à combler lors de l'élection du mois de novembre 2004.

Réalisation : L'appel de candidatures a été mené à terme suite à plusieurs messages transmis par courriel et diffusés sur le site Web de l'AQÉI aux mois de septembre et octobre 2004. Le nom des candidats accompagné d'une note biographique est présentement annoncé sur le site Web de l'AQÉI. Les recommandations du comité seront déposées à l'assemblée générale du 17 novembre 2004.

2.2 MEMBERSHIP

Sous la responsabilité de Pierre-Michel Fontaine, membre du conseil d'administration, le comité membership fait état des résultats suivants :

Membres : Au 31 août 2004, on enregistrait 211 membres, comparativement à l'année précédente où l'on en recensait 170. Sur les 211 membres, 87 membres faisaient partie des organisations affiliées (comparativement à 68, l'an dernier) et l'on comptait le même nombre d'étudiants (27 comparativement à 25).

Membres affiliés :

Quinze organisations sont maintenant membres affiliés de l'AQÉI. Hydro-Québec est devenu membre affilié de premier niveau en réunissant sous une seule dénomination les directions de l'entreprise impliquées dans le domaine de l'environnement (Projet du réseau de distribution, Hydro-Québec TransÉnergie, Performance et enjeux environnementaux, Environnement et services techniques, Barrages et Environnement, Expertise et support technique Transport). BPR-EnvirAqua inc., Alliance Environnement inc. et le Bureau de mise en oeuvre de la Baie-James se sont joints au réseau des affiliés de l'AQÉI au cours de l'année.

Cependant, en raison de coupure budgétaire, le ministère de l'Environnement du Québec, la Direction de l'environnement forestier du ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs, ainsi que la division Environnement et Ressources naturelles des Affaires indiennes et du Nord Canada ne renouvelleront pas leur adhésion corporative pour l'année 2004-2005.

Voici la liste mise à jour des membres affiliés pour l'année 2004-2005 :

AFFILIÉ DE PREMIER NIVEAU (10 membres) :

Hydro-Québec

AFFILIÉ DE DEUXIÈME NIVEAU (8 membres) :

Alliance Environnement inc.

Ministère des Transports du Québec

SNC-Lavalin Environnement inc.

AFFILIÉ DE TROISIÈME NIVEAU (5 membres) :

BPR-EnvirAqua inc.

Bureau de mise en oeuvre de la Baie-James

Dessau Soprin

Environnement Illimité inc.

FORAMEC inc.

GENIVAR

Golder Associés Ltée

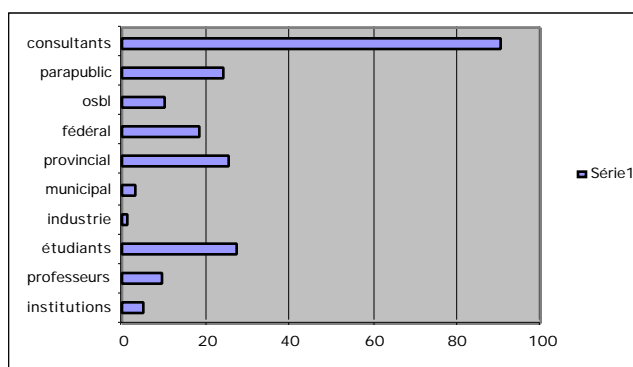
Jacques Whitford

Pêches et Océans Canada

Roche Ltée, Groupe-Conseil

Tecsult inc.

Réalisation : Une participation « record » au 12^e congrès annuel a permis d'augmenter sensiblement le membership et cela en provenance de tous les milieux. Cependant la barre des 200 membres a été dépassée au cours de l'été 2004 avec l'adhésion « obligée » de plusieurs consultants. En effet, l'ajout d'une condition préalable à la soumission de devis auprès du ministère fédéral des Travaux publics et Services gouvernementaux, soit celle d'être membre en règle de l'AQÉI, a eu comme conséquence d'augmenter le nombre de membres chez les consultants. Le milieu des consultants est grandement majoritaire au sein de l'AQÉI avec 90 membres.



institutionnel	5
professeur	9
étudiant	27
industriel	1
municipal	3
provincial	25
fédéral	18
OSBL	10
parapublic	24
consultants	90

Le comité membership de l'an dernier avait identifié trois secteurs sous-représentés au sein de l'AQÉI : l'industrie, le municipal, et les universitaires. Exception faite du milieu universitaire, il a été convenu de ne pas déployer trop d'emphase sur le développement du membership. Après mûres réflexions au sein du conseil d'administration, il a été convenu de chercher plutôt à conserver les acquis en répondant de mieux en mieux aux besoins des membres actuels de l'AQÉI.

Projet : Stratégie de maintien des acquis par une bonification des activités et une implication plus directe auprès des instances concernées pour assurer l'amélioration des processus d'évaluation environnementale.

2.3 COMITÉ ORGANISATEUR DU 12^e CONGRÈS ANNUEL DE L'AQÉI 2003

Réalisation : Le 12^e congrès annuel de l'AQÉI tenu les 12 et 13 novembre 2003 à Québec a été mené à terme avec un succès mémorable.

Sous la responsabilité d'Éric Giroux de l'ACÉE, le comité était formé des personnes suivantes : René Beaudet du BAPE, Djibo Boubacar étudiant de l'UQAM, Constance LeBel d'Hydro-Québec, Sylvie Létourneau du MENV, Carmen Pelletier d'Aménatech, Daniel Waltz de l'UQAM et de Françoise Mondor coordonnatrice de l'AQÉI. Plusieurs éléments particuliers ont été considérés dans l'élaboration du programme, nommons les 25 ans du BAPE, le choix du lieu de la tenue du congrès à Québec (une première), l'hommage rendu à André Beauchamp et enfin, la participation du ministre de l'Environnement du Québec, Monsieur Thomas J. Mulcair, comme personnalité invitée au congrès.

Bilan : Le thème « L'évaluation d'impacts – Un regard vers l'avenir » a attiré une assistance record de 179 personnes. La plus forte participation avait été l'année précédente à Montréal avec 137 congressistes. À une semaine de l'événement, on affichait complet. La réflexion suscitée au congrès a engendré une suite qui sera détaillée dans la rubrique Dossier « Avenir de l'évaluation environnementale au Québec ».

Cependant, le surplus financier a été relativement modeste 9 294 \$ (comparativement à plus de 11 400 \$ l'année précédente). Malgré tout, le congrès de 2003 a bénéficié d'appuis financiers de la part de fidèles partenaires et commanditaires : Ministère de l'Environnement du Québec, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Pêches et Océans Canada, Hydro-Québec, Ministère des Transports du Québec, Environnement Canada Région du Québec, SNC-Lavalin Environnement inc., Environnement Illimité inc., Alliance Environnement inc., Aménatech inc. division du Groupe S.M, Dessau Soprin inc., FORAMEC inc., GENIVAR, Golder et Associés ltée, Jacques Whitford Environnement ltée, Nove Environnement et Tecslut inc.

L'AQÉI a elle-même parrainé 16 étudiants qui ont participé gratuitement au congrès et sont devenus membres de l'AQÉI pour un an.

2.4 COMITÉ ORGANISATEUR DU 13^e CONGRÈS ANNUEL DE L'AQÉI 2004

Projet : Organisation et tenue du 13^e congrès annuel de l'AQÉI 2004 les 17 et 18 novembre 2004 à Montréal.

Réalisation : ***Précaution et compensation : le choc des réalités – Comment concilier les exigences et la mise en oeuvre des pratiques ?*** Comme les années précédentes, le thème a été choisi à la suite d'un sondage effectué auprès

des membres au mois de février 2004. Michel Dubé du Ministère de l'Environnement du Québec a accepté d'être à la tête de l'équipe formée des personnes suivantes : Louise Émond d'Hydro-Québec, Laurianne Garraud, étudiante à l'Université de Sherbrooke, Normand Gauthier de Tecslut, Éric Giroux de l'ACÉE, Cyril Michaud consultant, Silvia Shadonorsky de l'UQAM et Françoise Mondor de l'AQÉI. Le programme a été conçu selon le modèle de l'année précédente, en accordant par exemple une place de choix à la formule du forum centré sur une question particulière et aux séances parallèles. Une trentaine de conférenciers et animateurs ont accepté de participer au congrès. Dès la fin de juillet, l'équipe a été en mesure de diffuser un programme pratiquement complet par courriel et sur le site Web de l'AQÉI. Le congrès affiche présentement 169 participants...

Bilan : À venir dans le prochain rapport d'activités.

2.5 COMITÉ SUR LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL - SEFA

Une équipe renouvelée :

Rainer Kistler, consultant, responsable par interim du comité
Laurie Lavallée, Administration régionale crie et représentante du conseil d'administration au sein du comité
Christiane Gouin, Hydro-Québec, bibliothécaire professionnelle et aide technique
Danielle Messier, Hydro-Québec
Francine Audet, MENV
Françoise Mondor, AQÉI, secrétaire et coordonnatrice

Réalisations : Après le départ d'Yves Comtois et de Michel Couillard, les deux membres qui avaient mis sur pied le comité sur le suivi environnemental en 1998, l'équipe renouvelée a travaillé à l'élaboration d'un plan d'action pour l'année 2004-2005 et à la réalisation d'une partie de son plan. Parallèlement à cela, le comité a maintenu à jour la base de références SEFA, l'objet principal de l'existence du comité.

Le plan d'action 2004-2005 (voir Annexe) présente une rétrospective en quelques lignes, dégage les forces et faiblesses de SEFA aujourd'hui et trace les perspectives.

Quatre objectifs sont pointés :
promotion de SEFA auprès d'organismes et personnes ciblées
développement du fonds documentaire
définition d'une structure et des responsabilités
financement de SEFA

Pour atteindre ces objectifs, la priorité fut d'abord de dresser un bilan des contacts établis depuis l'existence de SEFA en 2002 jusqu'à maintenant : un bilan du réseau des utilisateurs, un bilan des fournisseurs de rapports et un bilan des contacts établis via la campagne de financement de 2003. Ces bilans ont été effectivement réalisés et montés en tableaux. Ainsi, l'équipe fut à même de constater le nombre important de personnes et organismes approchés, mais le manque de régularité dans le maintien et le développement des contacts établis jusqu'à maintenant ; et par conséquent, l'urgence d'avoir les ressources humaines et financières nécessaires pour créer un effet de synergie qui assurera le développement de SEFA via un véritable réseau qui est à peine tissé jusqu'à maintenant.

En 2003, Ginette Lajoie avait déjà présenté SEFA dans le cadre d'un atelier sur le suivi environnemental au 23^e congrès annuel de l'IAIA tenu au Maroc.

En 2004, ce fut au tour de Laurie Lavallée, de présenter une affiche (poster) sur SEFA dans le cadre d'une séance prévue à cette fin.

Il est important de tester SEFA auprès de la communauté internationale et la réception en fut une d'intérêt certain pour l'usage d'une banque de références de ce type. Plusieurs personnes provenant de différents pays se sont inscrites comme « utilisateurs »; le principe de SEFA est bien reçu auprès de diverses instances gouvernementales, auprès de responsables de projets pan-canadiens et auprès de plusieurs intervenants à l'échelle internationale comme l'ACDI par exemple. Le Comité doit cependant admettre que cet enthousiasme ne s'est pas transmis jusqu'à maintenant par le dépôt en ligne de rapports sur le suivi environnemental. Quoi qu'il en soit, tous les intervenants intéressés ont été recensés dans le tableau des bilans des contacts.

Il est difficile d'analyser correctement les statistiques sur le nombre d'utilisateurs de SEFA. D'un côté, la banque de références est disponible via plusieurs moteurs de recherche dont le plus important GOOGLE, et d'un autre côté, SEFA n'est pas un acronyme unique dans Internet Tout cela peut nuire à une bonne lecture des statistiques.

À venir : Après avoir bien défini les tâches nécessaires et les coûts relatifs à l'entretien, à la bonification et au développement de SEFA et déterminé une structure stable pour SEFA, on envisage de dégager les fonds nécessaires pour l'emploi des ressources humaines appropriées dès 2005.

2.6 LUNCHS THÉMATIQUES

Après avoir tenu des rendez-vous thématiques pendant 8 ans, l'année 2003 n'avait pas été fertile en la matière. L'année 2004 a été par contre plus fructueuse sous la responsabilité de Constance LeBel, membre du conseil d'administration.

Réalisations : En effet, Jean-Roger Mercier, responsable des évaluations environnementales au sein de la vice-présidence centrale « Développement environnementalement et socialement durable », de la Banque Mondiale a présenté une conférence non seulement à Montréal au mois de février mais aussi à Québec au mois de mars. Le thème de sa conférence ***L'harmonisation des évaluations environnementales et sociales dans l'aide internationale au développement*** a attiré une quarantaine de membres à Montréal et une vingtaine à Québec.

Un processus fédéral d'évaluation environnementale amélioré, tel fut le thème de la seconde conférence donnée par François Boulanger de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale à Montréal et par Annie Déziel de l'ACÉE à Québec au mois de mai 2004. On a dénombré 22 participants à Québec et 50 inscrits à Montréal.

Bilan : Les lunchs thématiques représentent une activité peu coûteuse qui répond au besoin des membres. Il est donc important de maintenir cette activité et de la développer non seulement à Montréal mais aussi à Québec, les deux pôles importants du réseau des membres de l'AQÉI.

3. LES DOSSIERS IMPORTANTS DE L'ANNÉE

3.1 L'avenir de l'évaluation environnementale au Québec, un survol des préoccupations des membres de l'AQÉI

Projet : Ce dossier a été mené à terme grâce à Éric Giroux, vice-président du conseil d'administration de l'AQÉI avec la collaboration des membres du conseil. Il se situe en continuité avec le dernier congrès annuel de l'AQÉI tenu en novembre 2003 à Québec. Sur le thème de « **L'évaluation d'impacts un regard vers l'avenir** », le congrès avait attiré une assistance record de participants dans les annales de l'association, soit près de 180 congressistes. Devant le grand intérêt suscité par les forums de discussion et par les ateliers parallèles, le conseil d'administration de l'AQÉI a convié les membres à continuer la réflexion tout au cours de l'année 2004 avec l'aide d'une liste de sujets qui avaient retenu l'attention des participants durant le congrès. Plusieurs membres ont répondu à l'invitation en transmettant des commentaires et des suggestions qui ont été rassemblés sur une page du site Web de l'AQÉI dédiée exclusivement au dossier sur l'avenir de l'évaluation environnementale.

Résultats : La réflexion des membres de l'AQÉI a permis de soulever **sept préoccupations importantes accompagnées de solutions potentielles**, relativement à l'application des processus d'évaluation environnementale en place au Québec, soit la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE) et l'article 31 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) du Québec. L'AQÉI propose donc à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et au ministère de l'Environnement du Québec d'explorer ces pistes de solution afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des évaluations environnementales. Le document vient d'être acheminé à Monsieur Stéphane Dion, ministre de l'Environnement du Canada et à M. Thomas J. Mulcair, ministre de l'Environnement du Québec.

3.2 24^e congrès annuel de l'IAIA 2004 à Vancouver

Projet : Le défi était d'organiser et de mener à terme le 24^e congrès annuel de l'IAIA 2004 avec la collaboration étroite de trois associations canadiennes affiliées, soit l'IAIA-Western & Northern Canada (IAIA-WNC), l'Ontario Association for Impact Assessment (OAIA), l'AQÉI avec l'IAIA. Ce projet a débuté l'an dernier avec la signature d'une entente entre l'IAIA et les associations en question (entente qui fut présentée à l'assemblée générale de l'an dernier). Une seconde entente fut adoptée en août 2003 et signée au mois de janvier 2004, cette fois-ci entre les associations canadiennes seulement (voir en Annexe au rapport, **Agreement between... with regard to 24th Annual Conference IAIA 2004 in Vancouver**). Cette entente garantissait une bonne coordination des tâches entre les représentants des trois associations et les responsables des trois comités (programme, parrainage, organisation locale) et enfin, un partage équitable des bénéfices du congrès, s'il y a lieu. Les trois présidents de chaque association dont Ginette Lajoie, se sont impliqués à 100 % au sein du comité de coordination avec les représentants de l'IAIA. Ginette Lajoie a travaillé de longues heures non seulement au sein de ce comité, mais aussi au sein du comité de parrainage avec Philippe Mora de la SEBJ et Brian Conlin de Golder Associates.

Plusieurs partenaires de l'AQÉI ont contribué au succès financier de l'événement, nommons non seulement Golder Associates, mais aussi Hydro-Québec, la SEBJ, SNC-Lavalin inc., GENIVAR, Nove Environnement inc., Tecscult, Le Groupe S.M. International inc. et Dessau-Soprin, sans compter la contribution importante, en termes financiers et en termes de services d'Environnement Canada.

Résultats : Le congrès a eu lieu au mois d'avril 2004 à Vancouver et il a attiré près de 900 participants. En un mot : ce fut un succès phénoménal. C'est la première fois dans l'histoire de l'IAIA que l'on franchissait la barre des 700 congressistes. Ambiance chaleureuse, horaires respectés, programme chargé, mais intéressant, une assistance nombreuse et diversifiée, une température idéale, bref, un congrès que personne n'oubliera. Les retombées financières sont à souligner puisque l'IAIA a pu réaliser des profits bien au-delà de ses attentes, si bien que les trois associations canadiennes ont pu récolter une partie des bénéfices. L'AQÉI a déjà reçu sa part, plus de 23 000 \$CAN.

3.3 Protocole d'entente entre l'International Association for Impact Assessment (IAIA) et l'AQÉI

Projet : Depuis 2003, l'IAIA veut raffermir ses liens de collaboration avec ses associations affiliées à travers le monde. Elle a donc préparé un projet d'entente-type de coopération qui a été révisé par Pierre Lundahl, membre du conseil d'administration de l'AQÉI et responsable des liens avec les organisations internationales, avec la collaboration des membres du conseil.

Réalisation : Un **Memorandum of Understanding on Objectives, Benefits and Responsibilities** entre l'IAIA et l'IAIA Affiliata (AQÉI) a été signé en février 2004. Voir en annexe l'entente en question.

3.4 Avenir de l'AQÉI au sein du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

Anciennement nommé Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA, le Secrétariat est maintenant indépendant de l'IAIA et porte le nom de Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE). Le Secrétariat et l'IAIA ont convenu de mettre fin à leur affiliation suite à des divergences importantes quant leur vision respective de ce que doit être le rôle et les orientations du Secrétariat. L'AQÉI n'a pas pris une part très active à la redéfinition des orientations du Secrétariat. D'autre part son délégué ayant été nommé directeur intérimaire, le conseil d'administration de l'AQÉI a donc décidé à l'unanimité de reconsidérer son rôle de délégué puisque qu'un risque de conflit d'intérêt pouvait surgir. À l'issue de la réflexion qu'il a amorcé en 2004, le conseil d'administration de l'AQÉI désignera éventuellement un nouveau délégué.

À venir : L'avenir de l'AQÉI au sein du Secrétariat sera donc à nouveau à l'ordre du jour du conseil d'administration en 2005 à la lumière des nouvelles orientations que prendra cet organisme au cours de l'année. Si la mission du Secrétariat demeure compatible avec les objectifs de l'AQÉI, il y aura lieu de définir plus clairement le rôle et la position de l'AQÉI au sein du Secrétariat et de participer plus activement aux travaux de cet organisme.

3.5 Commentaires de l'AQÉI sur le Projet d'entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale coopérative

Projet : L'AQÉI a été invitée par l'ACÉE et par le MENV à commenter le projet d'entente citée en rubrique en décembre 2003. L'AQÉI en a informée ses membres par la voie électronique.

Résultats : Les commentaires de l'AQÉI ont été acheminés à qui de droit au MENV et à l'ACÉE le 21 janvier 2004. Le texte apparaît sur le site Web de l'AQÉI.
